



Assemblée générale

AG/PAL/1286

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LE BUREAU DU COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES
DU PEUPLE PALESTINIEN EST PRÉOCCUPÉ PAR LA SITUATION
DANS LE CAMP DE RÉFUGIÉS DE YARMOUK EN SYRIE

(Adapté de l'anglais)

Le Bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a fait la déclaration suivante aujourd'hui, 20 janvier 2014:

Le Bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien exprime la profonde préoccupation du Comité face à la dégradation de la situation humanitaire dans le camp de réfugiés de Yarmouk en Syrie.

Environ 18 000 personnes, principalement des réfugiés palestiniens, ont été prises au piège pendant plus de quatre mois dans le camp et font face à présent à des conditions de vie extrêmement difficiles. Des rapports crédibles font état désormais d'un nombre important de personnes qui souffrent d'une malnutrition aiguë, y compris des nourrissons et des enfants qui souffrent de maladies telles que l'anémie, le rachitisme et le kwashiorkor. Le manque d'électricité, de chauffage et d'approvisionnement régulier en eau contribue également à la détérioration rapide de la santé des résidents et à la crise humanitaire dans le camp.

Le Bureau du Comité se félicite des efforts continus de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour fournir une assistance aux réfugiés palestiniens dans tous les lieux d'opération, y compris en Syrie, et ce, malgré une instabilité généralisée, ainsi que des tentatives incessantes pour fournir de la nourriture et des médicaments attendus de toute urgence à Yarmouk qui n'a pas été ravitaillé depuis septembre 2013.

Le Bureau du Comité partage les préoccupations de l'UNRWA dont la tentative, la semaine dernière, de fournir de la nourriture à 6 000 personnes et d'autres fournitures médicales a dû être abandonnée en raison des tirs indirects à proximité du camp qui ont empêché la livraison d'une aide essentielle. Tout en se félicitant des informations selon lesquelles une aide alimentaire limitée a atteint le camp, et que les résidents gravement malades ont commencé à être évacués le week-end dernier, le Bureau du Comité exprime sa grave préoccupation face au fait que la presque totalité des 540 000 réfugiés palestiniens en Syrie ont désormais besoin d'une assistance d'urgence et que plus de la moitié d'entre eux ont été à nouveau déplacés.

Le Bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien appelle instamment au respect du droit international humanitaire afin d'assurer la protection de tous les civils dans ce conflit tragique, et il demande également des mesures pour assurer un accès humanitaire immédiat, sûr, ouvert et continu au camp de Yarmouk, pour que les civils qui y sont piégés puissent recevoir des secours et une assistance critique. Le Comité souligne la nécessité d'une solution juste à la question des réfugiés palestiniens, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, notamment la résolution 194 (III), et dans le contexte d'une paix durable entre Israéliens et Palestiniens et d'une paix régionale globale.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel